

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval robotics teat cleaner

EU3266

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 09-août-2019

Date de révision :
24-avr.-2024

Numéro de révision: 2.2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval robotics teat cleaner
UFI: 7UQ0-S04M-500K-S5UX
Contient L-(+)-Acide lactique; Lauryl éther sulfate de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant trayon avant la traite
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1C. (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

Mentions de danger spécifiques de l'UE

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Contient

L-(+)-Acide lactique; Lauryl éther sulfate de sodium

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Acide L-(+)-lactique 79-33-4	201-196-2	5 - 10	Skin corr. 1C (H314) Eye dam. 1 (H318) EUH071	-	-	-	01-2119474164-39
Lauryl éther sulfate de sodium 68891-38-3	500-234-8	2 - 5	Eye dam. 1 (H318) Skin irr. 2 (H315) Aquatic Chronic 3 (H412)	-	-	-	01-2119488639-16
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	215-185-5	1 - 2	Skin Corr. 1A (H314) Met. Corr. 1 (H290)	Eye Irrit. 2 : 0.5% $\leq$ C<2% Skin Corr. 1A : C $\geq$ 5% Skin Corr. 1B : 2% $\leq$ C<5% Skin Irrit. 2 : 0.5% $\leq$ C<2%	-	-	01-2119457892-27

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Acide L-(+)-lactique 79-33-4	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	7.94 mg/L (air) (Rat)
Lauryl éther sulfate de sodium 68891-38-3	2870 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours.**

Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle.
Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Conserver hors de la portée des enfants.

Remarques générales en matière d'hygiène

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2			TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³	
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m ³		Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	NDSch: 1 mg/m ³ NDS: 0.5 mg/m ³ NDSP - nie określono Metoda oznaczenia: PN-Z-0443 5:2011PiMOŚP 2002, nr 1(59)	Ceiling: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgarie	Estonie	Hongrie	Croatie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 1 mg/m ³ STV 2 mg/m ³			ÁK-érték: 1 mg/m ³ CK-érték: 2 mg/m ³	KGVI: 2 mg/m ³
Nom chimique	Lituanie	Lettonie	Belgique	Union européenne	
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		AER: 0.5 mg/m ³ (8st.) AER: Aroda ekspozicijasrobežvērtības	TWA 2mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Vêtements à manches longues.
Protection des mains	Gants de protection
Protection respiratoire	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Jaune clair
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Limite supérieure d'inflammabilité:
Limite supérieure d'explosivité
Limite inférieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité
Point d'éclair
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
pH
Viscosité cinématique
Hydrosolubilité
Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage : n-octanol/eau
Pression de vapeur
Densité relative
Densité de vapeur
Caractéristiques des particules

Valeurs

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
3.0 - 3.7
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	15-20 cP (20°C)
Densité de liquide	1.01-1.03 g/cm ³ (20°C)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation Aucune information disponible.

Contact oculaire Aucune information disponible.

Contact avec la peau Aucune information disponible.

Ingestion Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Acide L-(+)-lactique	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	7.94 mg/L (air) (Rat)
Lauryl éther sulfate de sodium	2870 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Hydroxyde de sodium	-	1350 mg/kg (Rabbit)	-

Rat (rat) Rabbit (lapin)

Corrosion/irritation cutanée Provoque des brûlures cutanées. Provoque de graves brûlures. Corrosif pour les voies respiratoires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Aucun effet important ou danger critique. Eviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Acide L-(+)-lactique		100 - 180: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 100 - 180: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 320: 96 h Brachydanio rerio		180 - 320: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 240: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		mg/L LC50 semi-static		
Lauryl éther sulfate de sodium	EC50= 10-100 mg/l (72h)	LC50= 1-10mg/l	EC10 > 10000 mg/l, Pseudomonas Pudida (16h) EC50 > 10000 mg/l, Pseudomonas Pudida (16h)	EC50= 1-10 mg/l (48h) NOEC: 0.14 and 0.95 mg/L
Hydroxyde de sodium		LC 50 (96 h) 45.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		EC50 (48 hour): 40.4 mg/l (Ceriodaphnia dubia) >100 mg/l (daphnia) (OECD 202)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide L-(+)-lactique	-0.54
Lauryl éther sulfate de sodium	0.3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	3265
14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (L-(+)-Acide lactique)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	3265
--------------------	------

14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (L-(+)-Acide lactique)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Tunnelcode E Kemlercode 80

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	3265
14.2 Nom d'expédition	3265 - Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (L-(+)-Acide lactique)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Déclaration des ingrédients selon la norme 648/2004/CE agents de surface anioniques < 5%
agents de surface non ioniques < 5%

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)
Reg. 878/2020 amending REACH Annex II
Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures
Dir. 98/24/CE
Dir. 2000/39/CE (OEL)
Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)
Reg. 648/2004/CE (Detergents)
Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une

combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 09-août-2019

Date de révision : 24-avr.-2024

Numéro de révision: 2.2

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 12.2, 15.1, 16

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité